

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE TRANSITION**

**COMMISSION DU GENRE, DE LA
SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE
ET HUMANITAIRE (CGSASH)**

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 076 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT LOI DE
FINANCES POUR L'EXECUTION DU BUDGET
DE L'ETAT, EXERCICE 2024**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et
humanitaire (CGSASH), par le député **Yiompouén Aimé SOME**, rapporteur.

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 8 décembre de 14 heures 12 minutes à 15 heures 45 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Yiompouén Aimé SOME, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2024.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné les députés Yiompouén Aimé SOME, Youssouf OUEDRAOGO et Moctar Sidiki BARRY pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les lundi 20 novembre et jeudi 07 décembre 2023, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

En prélude aux travaux de la COMFIB, la CGSASH a organisé le jeudi 09 novembre 2023 de 09 heures 05 minutes à 13 heures 00 minute, une séance d'appropriation du contenu du projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- De l'audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Aboubakar NACANABO et Madame Fatoumata BAKO/TRAORE, respectivement Ministre de l'Economie, des finances et de la prospective et Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des finances et de la prospective, chargé du budget.

Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs structuré en sept points :

- le contexte d'élaboration du budget de l'Etat, exercice 2024 ;
- les grandes orientations du budget 2024 ;
- les prévisions budgétaires 2024 ;
- la stratégie annuelle d'endettement public ;
- les nouvelles dispositions fiscales ;
- les comptes d'affectation spéciale du trésor (CAST) ;
- les mesures d'accompagnement.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés.

Parmi les préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur :

- la prise en compte des dispositions de la DGTCP pour une amélioration du niveau actuel de recouvrement des Restes à recouvrer (RAR) dans le secteur minier ;

- l'état nominal des structures et entreprises qui génèrent des RAR ;
- les modalités d'évaluation des dons en nature pour lesquels des mesures de faveurs fiscales sont accordées à certaines entreprises ;
- les stratégies déployées par le Gouvernement pour continuer à mobiliser les ressources au vue de la nouvelle orientation politique et diplomatique du pays ;
- la justification de l'inversion de la tendance du fait de la hausse des prêts au détriment des dons comparativement aux années antérieures à la date du 30 juin 2023 ;
- l'état d'exécution des programmes qui ont nécessité la création des CAST et l'explication du faible niveau d'exécution desdits programmes ainsi que le manque à gagner au détriment du budget de l'Etat du fait que ces programmes ayant ouvert des CAST financés sur ressources propres, s'exécutent mal en termes de dépenses ;
- l'élaboration des termes de références avant les études de faisabilité concernant la voie de contournement ;
- l'étude d'impact des mesures dérogatoires soit menée en vue de leur éventuelle rationalisation ;
- le bilan de la mise en œuvre des mesures en termes d'impact sur la réduction du train de vie de l'Etat dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2024 et les nouvelles mesures envisagées pour l'année 2024 ;
- la projection du PIB par habitant prévue pour fin 2023 et 2024 ;
- le contenu de « l'élargissement de la politique de gratuité des soins » prévue au titre de la gouvernance sociale ainsi que les nouvelles prestations qui y sont concernées ;
- le bilan du processus de réconciliation et d'indemnisation des personnes victimes de violences en politique ;

- les actions concrètes qui seront menées pour améliorer l'indice de perception de la corruption de 40 à 45 points, que le Gouvernement a annoncé en matière de bonne gouvernance, sur la période pour atteindre le résultat en 2025 ;
- la non prise en compte du pilier 4 sur la quête de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale dans le PA-SD ainsi que l'absence d'allocations prévues dans les dépenses d'investissements pour ce pilier ;
- les raisons de la variation de 13,65% des dépenses de personnel de 2023 à 2024 malgré les mesures prises ces dernières années pour maîtriser la masse salariale à travers, notamment la rationalisation des recrutements dans la fonction publique ;
- les raisons de la baisse du budget du Ministère en charge de la jeunesse, malgré la volonté politique affirmée de résoudre le problème de chômage de la jeunesse à travers les formations professionnelles ;
- la hausse du montant des DCIM au regard de leur finalité qui est de faire face aux situations imprévues et exceptionnelles ;
- les nouvelles sources de financement pour pallier la baisse qu'a engendré l'incertitude sur les intentions de financement de certains partenaires techniques et financiers et la fin de la convention qui liait l'Etat au Partenariat mondial pour l'éducation ainsi que celle de l'Etat au Canada ;
- l'explication de la baisse des prévisions de recettes du Compte d'affectation spéciale n°143 intitulé « Appui au secteur de l'eau et l'assainissement (PASEA) » de 55,05% en 2024 par rapport à 2023 ;
- le point exhaustif de l'ensemble des appuis qu'apporte la France dans divers secteurs socio-économiques (financier, matériel, formations etc.) ainsi que les dispositions prises pour pallier la suspension de l'aide française du pays ;

- la prévision pour la prise en charge des veuves et orphelins des VDP tombés pour la Patrie ;

Les différentes réponses à ces préoccupations figurent dans le rapport de la COMFIB.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH.

La Commission estime que l'élaboration du présent projet de budget prend en compte les grandes orientations, les priorités et choix stratégiques basés sur les piliers, axes et actions prioritaires du Plan d'actions pour la stabilisation et le développement (PA-SD) ainsi que les nouvelles dispositions fiscales et mesures d'accompagnement.

Ce faisant, ce projet de budget offre la possibilité à notre pays :

- d'assurer une réponse urgente et efficace à la crise humanitaire et aux drames socioéconomiques et communautaires provoqués par l'insécurité et les aléas climatiques ;
- d'améliorer la gouvernance dans le domaine de la production des secteurs porteurs de l'économie en vue de répondre efficacement aux besoins spécifiques des populations en tenant compte du genre et de l'inclusion ;
- de poursuivre le chantier de la réconciliation nationale dans le but de recoudre le tissu social mis à mal par les préjugés, les rancœurs et les accusations ;
- de libérer les zones occupées et de créer les conditions nécessaires au retour de l'Etat et des populations dans ces zones .

La Commission espère que le présent projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2024 qui découle prioritairement du plan d'actions de la Transition, permettra d'atteindre les objectifs visés par le Gouvernement.

Elle émet le souhait que malgré le contexte difficile, le Gouvernement, à travers cette loi de finances, poursuivra effectivement :

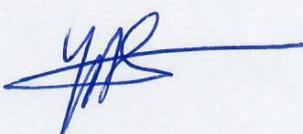
- la continuité des services sociaux de base au profit des populations en général, des PDI et des personnes affectées par le terrorisme ;
- la prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme ;
- la gestion efficace des catastrophes et crises humanitaires ;
- la mise en œuvre des projets et programmes d'employabilité et d'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées par le financement de l'entrepreneuriat ;
- la réalisation de projets de viabilisation et de réalisation de logements sociaux et économiques ;
- la construction et l'équipement adéquat des lycées scientifiques, des Etablissements de formation technique et professionnelle (EFTP), des amphithéâtres et des bâtiments pédagogiques ;
- la réalisation d'investissements et de réformes en matière de santé et d'éducation ;
- le renforcement de la cohésion sociale.

Malgré les efforts remarquables du Gouvernement en matière de budgétisation sensible au genre, aux droits de l'enfant et au handicap, la CGSASH recommande au gouvernement une utilisation rationnelle et efficiente des ressources qui seront allouées pour assurer le bien-être des populations.

Par conséquent, elle émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2024.

Ouagadougou, le 08 décembre 2023

Le Vice-président



Aimé Yimpouén SOME
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Le Rapporteur



Yimpouén Aimé SOME

DEPUTES PRESENTS A L'APPROPRIATION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1^{re} Secrétaire
4.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
5.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
6.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
7.	BALBONE Boubacar	Membre
8.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
9.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
10.	KY Drissa	Membre
11.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
12.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

DEPUTES PRESENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	SOME Yiomouén Aimé	Vice-président
2.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
3.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
4.	BALBONE Boubacar	Membre
5.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
6.	KY Drissa	Membre
7.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
8.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

DEPUTES ABSENTS EXCUSES A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1^{re} Secrétaire
3.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
4.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire